

<https://www.pressegauche.org/Les-employes-de-soutien-de-l-UQAM-entérinent-l-entente-de-principe-SCFP>



# Les employés de soutien de l'UQAM entérinent l'entente de principe (SCFP)

- Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 19 septembre 2019



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 19 sept. 2019 - Réunis au Palais des congrès de Montréal cet après-midi, les employés de soutien de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont voté à 87% pour l'entente de principe conclue entre les représentants de l'UQAM et ceux du Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM).**

La négociation, qui a débuté à l'automne 2018, était dans une impasse liée aux offres salariales, ce qui avait amené les syndiqués à décréter la grève le 3 septembre dernier lors de la rentrée des étudiants.

L'UQAM offrait à ses employés de soutien, pour 2019 à 2025, des augmentations salariales adossées à la politique salariale gouvernementale (PSG). Il s'agit du taux d'augmentation salariale dans les secteurs public et parapublic tel qu'il sera négocié entre le gouvernement et les syndicats, lequel n'est pas encore connu pour l'instant. Ce que refusaient les syndiqués.

L'entente entérinée aujourd'hui prévoit des augmentations salariales de 2 % pour l'année 2018 et de 0,75 % plus un montant forfaitaire de 1 % pour 2019. Pour l'année 2020, les syndiqués obtiendront une augmentation de 1,25 % ou la PSG, si celle-ci est supérieure à 1,25 %. En ce qui concerne les années 2021 à 2023, l'augmentation prévue est de 1,5 % ou la PSG.

Sur le plan normatif, d'autres gains intéressants ont été faits par les syndiqués. Il y aura, entre autres, une révision en profondeur et une intégration de plusieurs dispositions de la convention collective qui permettront d'améliorer la conciliation travail et vie personnelle, notamment avec un projet pilote d'horaire flexible pour tous, et plus de souplesse dans la prise des congés personnels.

Les employés de soutien auront dorénavant la possibilité d'encaisser ou de reporter cinq jours de maladie qui seront transformés en congés personnels. Aussi, les heures supplémentaires pourront être rémunérées plutôt que reprises en temps comme c'était le cas auparavant et le travail à domicile sera permis après entente avec l'employeur. Une approche paritaire pour instaurer un plan de carrière à l'UQAM a également été négociée.

« Les membres sont fiers de s'être mobilisés afin d'avoir des minimums d'augmentations salariales garantis et d'éviter d'être totalement dépendants de la PSG », a déclaré Louisa Cordeiro, présidente du SEUQAM.